



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE MAISON POUR TOUS DE VOREPPE

ACTIVITES DE LA SAISON 2020 – 2021

FINANCES DE L'ANNEE CIVILE 2021

Samedi 7 mai 2022

10h

Salle Armand Pugnot

MJC Maison pour Tous de Voreppe - 178 av Honoré de Balzac - 38340 VOREPPE

Tél : 04 76 50 08 83 – accueil@mjc-voreppe.fr – <http://mjc-voreppe.fr>

Agréée d'éducation populaire n° 3807133 - N° SIRET : 30271757400032 – Code NAF/APE : 9329Z

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

La MJC/MPT a commencé l'année 2021 par une assemblée générale extraordinaire. Dans la difficulté du moment, ce samedi 9 janvier 2021 fut un large succès de mobilisation. Les adhérents de la MJC/MPT ont su se réunir et des Voreppins les ont rejoints. Cette large mobilisation fut le gage de la forte empreinte de la MJC sur Voreppe.

Une équipe enrichie de nouveaux adhérents et de nouveaux administrateurs, s'est immédiatement mise au travail. Les réunions de bureau, du conseil d'administration et des différentes commissions se sont rapidement enchaînées. Il s'agissait de prendre appui sur le souffle créé par cette assemblée générale extraordinaire.

Les perspectives du renouvellement de la délégation de service public fin 2021 et celle d'une renégociation de la convention locale d'objectifs et de moyens avec la commune ont mobilisé nos forces et énergies, tant celles des bénévoles qu'une large part de celles des personnels. Chacun s'est investi dans l'élaboration de propositions d'avenir, à partir de nos expériences des années passées. Les objectifs de qualité éducative et d'élargissement de notre audience locale ont été revisités, pour proposer des services encore améliorés. Un temps important a été mobilisé dans ce travail au premier semestre, pour que notre candidature à porter la future délégation de service public soit la plus complète, pour être déposée le 7 juin 2021.

2021, ce fut aussi, pour la deuxième année consécutive, le lourd poids de l'épidémie de COVID19 sur toutes les relations sociales et sur

le déroulement des activités. Nos rythmes ont été gravement perturbés par les périodes de confinement, des activités ont été annulées, certaines réaménagées ou tenues à distance en visioconférence. La passe sanitaire a été instaurée. Nos équipes professionnelles ont assuré une présence permanente auprès des adhérents et des usagers, sans que la continuité des accueils ne soit interrompue. Nous devons souligner ce haut niveau de professionnalisme, nous en féliciter et en remercier, une fois encore, chacune et chacun des salariés et intervenants de la MJC.

Nous avons tenu le 26 juin 2021 notre assemblée générale ordinaire, au cours de laquelle les nouveaux adhérents, cooptés au conseil d'administration par l'assemblée générale de janvier, ont vu leur mandat approuvé, conformément à nos statuts. L'assemblée générale a renouvelé l'engagement de l'association dans les négociations de la future délégation de service public et de la convention d'objectifs et de moyens.

Les accueils de loisirs et les séjours d'été ont pu se dérouler normalement, ils sont évoqués dans le rapport d'activité.

La rentrée de septembre, dans le contexte d'épidémie, s'est passée au mieux, avec notre présence au forum des associations, même si nous avons dû constater une baisse sensible du nombre de nos adhérents de l'ordre de 15 pour cent.

De juillet à octobre, nous avons à plusieurs reprises rencontré la commission municipale en charge de l'attribution de la délégation de service public, pour exposer notre projet. Après chaque rencontre, nous avons amendé nos propositions en réunions de bureau élargies, pour mieux répondre aux questions qui nous été posées. Nous avons aussi revu à la baisse les équilibres financiers de notre proposition.

Début novembre ont commencé les négociations avec la ville de Voreppe concernant la convention d'objectifs et de moyens. Nous avons pris connaissance de deux exigences nouvelles de notre partenaire : une durée de convention ramenée de quatre à deux années et le recentrage de l'objet de la convention sur le seul public des 11/17 ans et la prévention.

C'est tardivement, le 25 novembre, en conseil municipal public, que nous avons appris que nous n'étions pas choisis pour porter la future délégation de service public pour les activités d'accueil périscolaire et de loisirs de l'enfance. Aucune autre forme d'explication ou de motivation de ce choix ne nous a été donnée ni en conseil municipal public, ni par ailleurs. Nous avons dû nous satisfaire de l'affirmation publique de quelques contrevérités à caractère dénigrant, relatives à nos propositions. Nous avons communiqué sur ce sujet dans une lettre d'info en janvier. Une économie générale du projet retenu, plus pertinente que celles des deux autres propositions en lice, aurait été le critère de choix décisif... Nous n'avions d'autre option que de prendre acte de cette décision.

Au regard de quatre années d'un fort investissement dans ce service, au regard de l'énergie mobilisée dans la construction de notre nouvelle candidature, nous avons connu une cruelle déception. Le plus cruel fut certainement l'absence de tout remerciement pour ces quatre années de collaboration intense. Nous avons dû subir cette lourde réalité à un mois seulement de l'échéance. Ainsi, notre association s'est vue brutalement diminuée de plus de soixante-dix pour cent de son volume d'activité et tout autant de son chiffre d'affaires. Moments douloureux pour chacun de nos professionnels, qui par son engagement dans l'élaboration du projet se projetait dans une nouvelle délégation et qui

surtout se trouvait envoyer vers un nouvel employeur sans autre forme de remerciement.

Nous connaissions le risque que notre candidature ne soit pas retenue, nous l'avions bien pesé, ce qui nous avait poussé à revoir nos propositions à la baisse et notamment nos propositions financières, qui se sont révélées finalement être moins disantes de sept mille euros que celles de l'opérateur retenu. Nous connaissions le risque et nous l'acceptons. Mais, nous attendions au moins que soit formulé un remerciement, en forme de conclusion de quatre années de collaboration et d'engagement.

L'amertume née de cette situation et de la forme brutale qu'à pris cette rupture a blessé notre confiance. Cette blessure laisse une cicatrice.

En même temps, le 6 décembre, nous parvenions à un accord avec la ville de Voreppe, pour la signature d'une nouvelle convention d'objectifs et de moyens sur le public des 11/17 ans, sur les locaux mis à disposition, sur la durée de deux années, pour un montant global de 160 000 euros.

En 2021, la covid19 a ouvert la voie à des aides substantielles de l'état, pour permettre la continuité des activités. Ces aides importantes ont pour conséquence de générer, en grande partie, un résultat de l'exercice comptable 2021 excédentaire, avoisinant les 70 000 euros. Le rapport financier soumis à votre approbation précise tout cela. Cet excédent viendra alimenter nos réserves et fonds propres, nous laissant ainsi la possibilité d'entrevoir les années à venir, malgré les conséquences économiques générées par la perte de la délégation de service public et par le recentrage de la convention d'objectifs et de moyens sur un seul public.

Il nous faut aujourd'hui adopter de nouvelles orientations, pour le devenir même de la MJC/MPT de Voreppe. Notre collaboration avec la ville de Voreppe, si elle est nécessaire à notre assise locale et si nous devons nous en féliciter, ne suffit pas à construire un équilibre économique. En l'état actuel de nos charges, notamment l'ensemble des moyens humains développés, nous ne pouvons pas construire un budget 2022 équilibré. Par ailleurs, notre modèle économique ne peut pas reposer uniquement sur notre relation avec la ville de Voreppe. Une trop forte dépendance au financeur municipal nous lie ainsi aux éventuels soubresauts politiques, aux modifications d'orientations locales.

Nous proposons d'augmenter le tarif des adhésions, pour les porter dès le 1^{er} septembre prochain de 7 à 12 euros pour les enfants, de 10 à 18 euros pour les adultes et de 15 à 22 euros pour les familles. Nous proposons aussi une augmentation du tarif des activités sur la base d'un taux horaire fixe de 6 euros pour les adultes et sur cette base d'un tarif modulé en application du quotient familial pour les enfants. Mais ces ajustements sur le montant de l'adhésion et sur le coût des activités sont tout juste suffisants à l'équilibre des activités elles-mêmes et au financement d'un poste consacré à l'accueil.

Il nous reste à financer le poste de direction, ainsi que les postes affectés à la comptabilité, aux ressources humaines, de même qu'un troisième poste sur le secteur jeunesse, actuellement non pourvu, ce qui nous prive d'une recette d'état provenant du FONJEP et ce qui a pour effet de peser lourdement sur la charge de travail de l'équipe permanente d'animation. A ce jour, en l'état actuel de toutes ces charges et des recettes certaines, dont la convention municipale et quelques subventions ou participations administratives, nous ne savons pas réduire le déficit annoncé. Nous nous fixons pourtant de ne pas dépasser

120 000 euros sur l'exercice en cours, et de limiter à 40 000 euros les pertes possibles sur l'exercice 2023. Nos fonds propres au 31 décembre 2021, établis à 310 000 euros nous permettent d'envisager ces déséquilibres. Cependant, en tout état de cause, l'année 2024 devra retrouver un modèle économique à l'équilibre !

Un contrôle de gestion est prévu fin juin ou début juillet, pour vérifier la tendance de ce déficit 2022. Selon que celui-ci dépassera ou non le plafond de 120 000 euros, le conseil d'administration devra prendre, dès le début octobre de l'année, toutes les mesures nécessaires pour réduire les charges et ramener ainsi le déficit à son plafond annuel maximum. Le conseil prendra ses décisions en anticipant aussi les déséquilibres 2023, notamment en s'assurant que les charges ne dépasseront pas les recettes certaines de plus de 40 000 euros.

Il s'agit là de chiffres, rien que de chiffres. Notre responsabilité au regard de la pérennité de la MJC/MPT nous oblige à nous en saisir et à bien les considérer, dans toutes leurs conséquences. Mais ces chiffres ne disent rien des moyens d'un retour à un modèle économique, visé à l'horizon 2024. Le conseil d'administration a consacré une journée d'étude, dès le début du mois de janvier de cette année, sur ce sujet. Des administrateurs et les salariés permanents se sont retrouvés pour envisager notre devenir. Le conseil d'administration du 5 avril dernier a pris en compte une proposition de développement présentée par la direction. Cette perspective présente pour l'essentiel la création d'espaces de services proposés aux associations locales, à celles du Voironnais, voire grenobloises. C'est là un horizon qui pourrait assurer tout ou partie du financement des charges sociales de postes hérités de la DSP, à partir des compétences acquises pendant la DSP elle-même. Cette nouvelle forme d'activité de service, nous installerait davantage encore dans le paysage

local, en renforçant nos liens avec les autres acteurs associatifs.

Nous allons également rechercher davantage toutes les sources de financements possibles, tant auprès des collectivités territoriales, que de l'état, notamment dans le portage de dispositifs publics, que du mécénat privé en lien avec nos activités.

Pour mener à bien ce développement, assurer la pérennité de notre association, nous avons besoin de la mobilisation de tous. Chaque adhérent, chaque bénévole a une place à prendre, pour accompagner un nouvel essor. D'abord dans les activités elles-mêmes, en leur assurant un niveau de participation et de fréquentation suffisant pour leur propre équilibre ; dans la participation aux manifestations locales portées par la MJC : gala de danse, fête de la science et des techniques, Cap sur le court, bal folk et autres activités grand public qui restent à inventer et porter ! Le conseil d'administration est le lieu permanent des débats et des prises de décisions engageant l'avenir, chaque adhérent peut s'y porter candidat. C'est non seulement un espace d'exercice des responsabilités de dirigeant de l'association, c'est aussi, pour chacun, un lieu d'enrichissement personnel au travers de la conduite partagée d'un ensemble auquel on est attaché dans un projet social et culturel. J'invite ceux qui le voudraient à se porter candidat au conseil d'administration, où il reste six sièges d'administrateurs à pourvoir.

Pour conclure. En soumettant ce rapport moral et d'orientation au vote des adhérents présents à cette assemblée générale, au nom du conseil d'administration, je vous demande la validation des conclusions de l'exercice 2021, la validation de l'augmentation des tarifs d'adhésion et des activités et l'approbation de la feuille de route du CA pour la fin de cette année 2022 dans sa gestion budgétaire.

Restons mobilisés et confiants dans notre avenir et sa construction !

Je vous remercie.

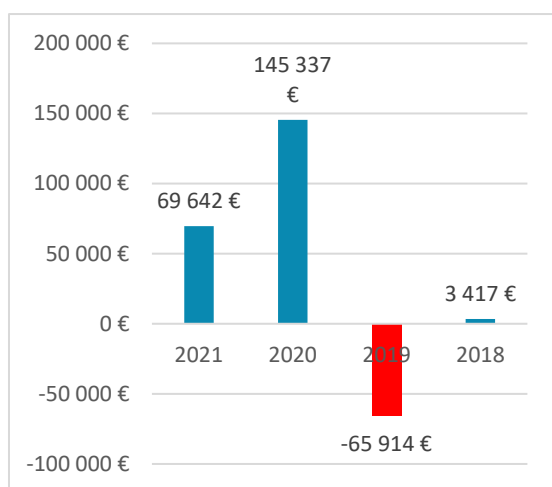
Jean-Marc BUTTIN, président de la MJC/MPT

RAPPORT FINANCIER 2021

L'année 2021 est marquée par un **résultat excédentaire de 68 642 € (dont 49 826 € au périmètre de la DSP)**.

Cet excédent résulte principalement des aides dues à la crise sanitaire. **Le total des aides est de 114 215 €** (Dont 68 443 € liés à l'exercice 2020). Pour rappel, sur l'exercice 2020, il a été enregistré 18 500 € d'exonération de charges. L'état a pris en charge l'indemnité de l'activité partielle versée aux salariés (Le remboursement compense la dépense).

Evolution du résultat de 2018 à 2021



L'évolution du résultat doit s'analyser sur plusieurs années, de 2018 à 2021 :

2018 : Léger excédent de 3 417 € (Malgré la perte de 15 000 € de recettes (Conventions Objectifs) du fait des dépenses DSP comptabilisées en 2017),

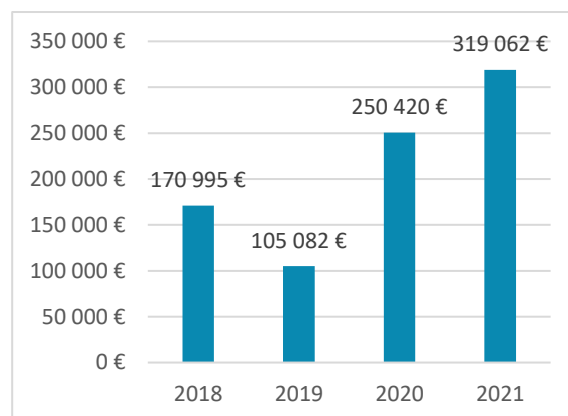
2019 : Déficit conjoncturel dû à la non-perception de la recette CEJ, affectant doublement l'année 2019 qui inclut la régularisation 2018,

2020 : Résultat fortement excédentaire de 143 357 € (Aides de l'état, versement de la PSO, versement des CEJ précédents, reprises pour provisions retraites, économies induites par le poste de direction...)

Sur ces 4 exercices, le bilan produit un résultat de + 37 871 €, permettant de consolider nos fonds propres.

A noter, qu'en excluant les aléas exceptionnels 2020, le bilan des 4 années conduit à un résultat globalement nul.

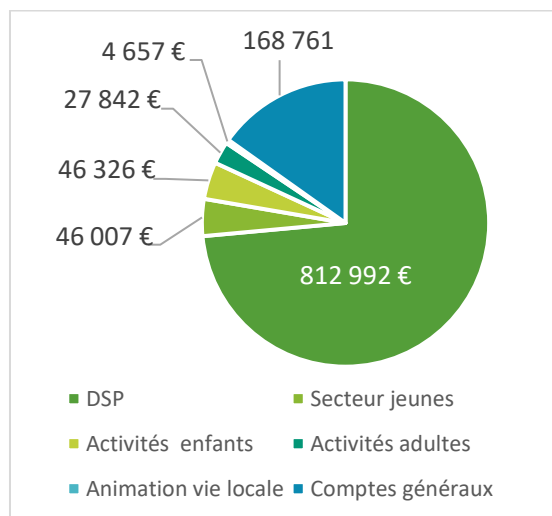
Evolution des fonds propres : 2018 à 2021



En 2019, une diminution de fonds propres est apparue à hauteur de 65 914 € à cause du déficit conjoncturel.

Entre fin 2019 et fin 2021, **les fonds propres ont évolué à hauteur de 213 980 €**. Cette augmentation est principalement due aux aides de l'état pour la crise sanitaire.

Répartition budgétaire par secteurs

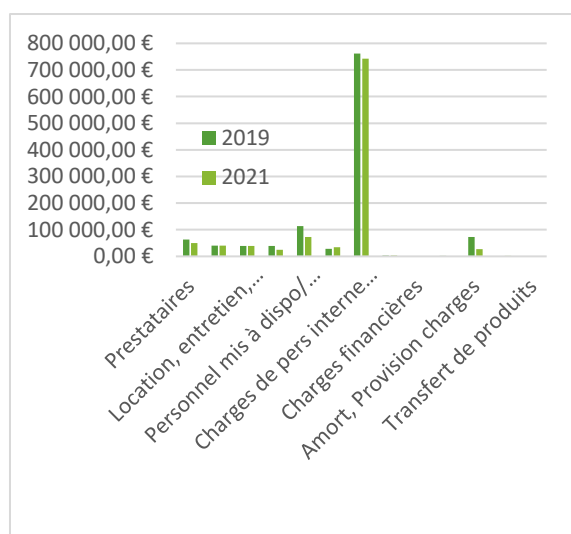


Le périmètre de la DSP, incluant les accueils périscolaires, des mercredis, des vacances scolaires, et les séjours enfants représente **73,46 % du budget (76,6 % en 2020)**.

Les 26,54 % restants sont répartis comme suit :

- Secteur jeunes : 4,16 %
- Activités enfants : 4,19 %
- Activités adultes : 2,52 %
- Animation de la vie locale : 0,42 %
- Comptes généraux : 15,25 %

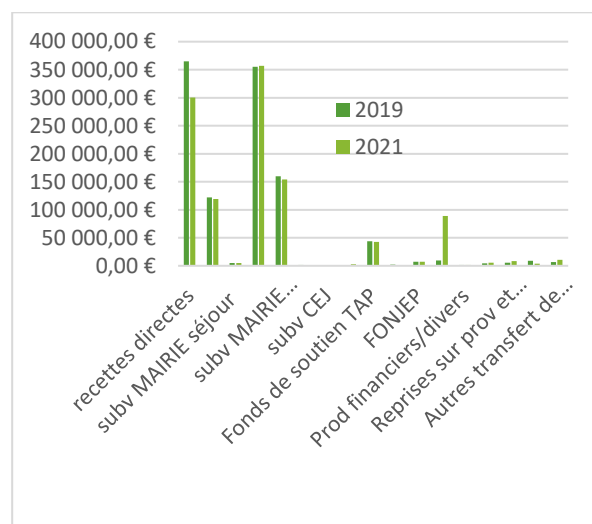
Répartition des charges par poste



Les charges de personnel représentent 82 % des charges, dont 74,96 % de charges de personnel interne et 7 % de mise à disposition.

La DSP représente 76,67 % de ces charges.

Répartition des produits par poste



Le volume des recettes directes (dont pause méridienne) est toujours en baisse : 300 088 € en 2021 versus 364 939 € en 2019 (Pour rappel, 230 156 € en 2020).

La répartition est pour la DSP : 217 638 € (243 884 € en 2019), le reste est 82 451 € (121 054 € en 2019).

Cette baisse est due à la crise sanitaire.

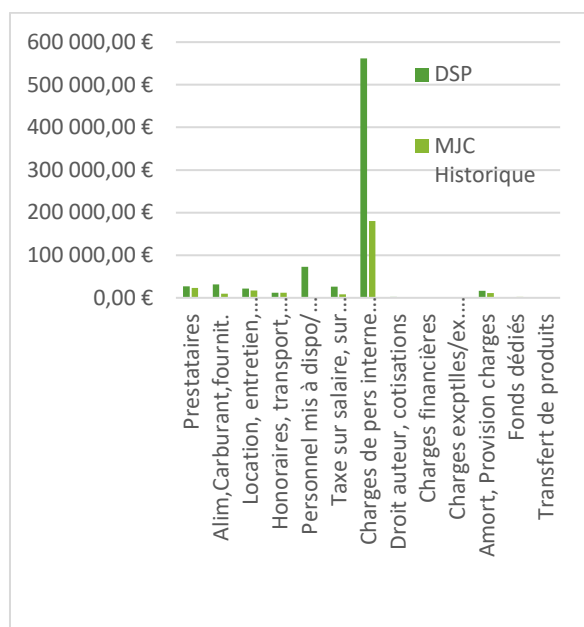
46,65 % des recettes 2021 (515 717,19 €) sont des financements villes, contre 47,52 % en 2019 (521 638 €) :

- 356 717,19 € de compensation DSP,
- 5 000 € pour les séjours,
- 154 000 € dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens (160 000 € en 2019),

8 % correspondent aux aides de l'état pour le COVID et les emplois aidés (11 046 € pour aides à l'embauche de salariés de – 26 ans).

La CAF, via la PSO, nous a financés à hauteur de 122 202 € (11 % des recettes et augmentation de la partie jeunesse PSO + 2 000 €).

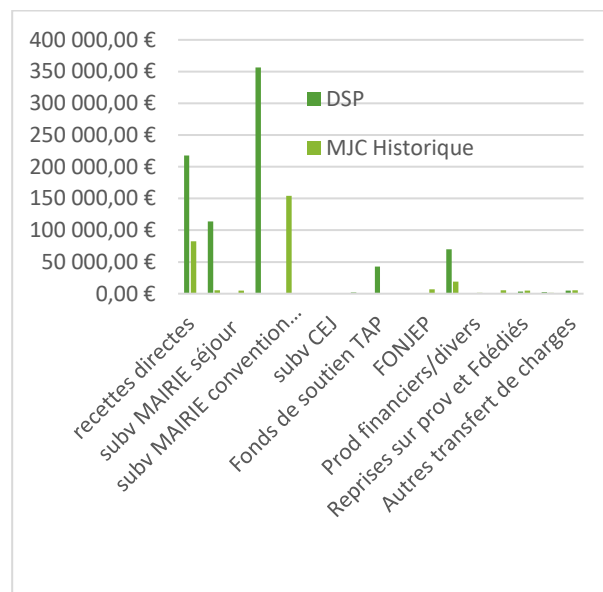
Répartition des charges DSP Versus MJC Historique



73,52 % de nos charges concernant le périmètre de la DSP (763 165 €). Ces charges, du fait de la nature de cette activité, sont principalement constituées de charges de personnel (Salariés, personnels mis à disposition par la Ville, Adéquation).

Les autres charges de personnel sont les techniciens d'activités régulières (ATA), animateur jeunesse et Education à l'image, administratifs et direction.

Répartition des produits DSP Versus MJC Historique



74 % des produits proviennent de la DSP (71,5 % en 2019) pour un montant de 812 992 €.

Les produits de la MJC historique sont de 293 593 € :

- 27 842 € des activités régulières adultes (10 %),
- 46 326 € des activités régulières enfants et jeunes (16 %),
- 46 007 € du secteur jeunes (16 %)

Les autres recettes proviennent de nos financeurs (CAF pour la PSO, les projets, ou la Ville).

Bilan 2021

Malgré tout, la prudence est de rigueur : Les diverses aides liées au COVID ont contribué à augmenter sur deux années consécutives notre résultat, ce qui ne se reproduira pas.

A noter également, qu'un contrôle de gestion et un plan de trésorerie doivent être mis en place. En effet, une part significative de nos produits est reçue à terme échu.

Rapport financier : Comptes de résultat 2021

COMPTE DE RESULTAT	31/12/21	31/12/20
	TOTAL	TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION		
COTISATIONS		
VENTES DE BIENS		
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	416 847	345 155
VENTES DE BIENS ET SERVICES	416 847	345 155
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	656 762	673 827
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
CONTRIBUTIONS FINANCIERES		
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS	656 762	673 827
REPRISES / AMORT. DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	16 327	126 822
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	6 334	
AUTRES PRODUITS	3 648	3 180
(1) TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 099 920	1 050 984
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	225 807	210 234
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	34 747	21 179
SALAIRES ET TRAITEMENTS	835 844	557 238
CHARGES SOCIALES	107 214	104 857
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	5 490	6 047
DOTATIONS AUX PROVISIONS	23 108	7 760
REPORTS EN FONDS DEDIES	2 000	12 300
AUTRES CHARGES	2 857	1 953
(2) TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 037 267	931 568
(1-2) RESULTAT D'EXPLOITATION	62 653	119 416
PRODUITS FINANCIERS		
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 369	1 224
(3) TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 369	1 224
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS		
INTERET ET CHARGES ASSIMILEES		
(4) TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	0	0
(3-4) RESULTAT FINANCIER	1 369	1 224
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATIONS DE GESTION	5 297	47 353
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES		
(5) TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELLES	5 297	47 353
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
SUR OPERATIONS DE GESTION	511	22 528
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS		
(6) TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	511	22 528
(5-6) RESULTAT EXCEPRIONNELLES	4 786	24 825
(7) PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS		
(8) IMPOTS SUR LES BENEFICES	165	127
(1+3+5) TOTAL DES PRODUITS	1 106 586	1 099 561
(2+4+6+7+8) TOTAL DES CHARGES	1 037 943	954 223
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE	68 643	145 338
SECOURS EN NATURE		
EMPLOI DES SECOURS EN NATURE		



 Commissaire
 aux comptes
 Membre de
 la Compagnie

Rapport financier : Bilan au 31/12/2021

ACTIF	31/12/21			31/12/20
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ (a)				
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	10 470	10 442	28	135
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles:				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	31 402	30 104	1 288	143
Autres	83 317	78 731	4 586	5 133
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2):				
Participations (b)	60 880		60 880	60 880
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	880		880	460
Total I	186 930	119 277	67 653	66 752
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a):				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services) (c)				
Produits intermédiaires et finis				
Merchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3):				
Créances clients (a) et comptes rattachés (d)	6 228	248	5 980	8 659
Autres	91 741		91 741	188 908
Capital souscrit - appelé, non versé			0	
Valeurs mobilières de placement (a):			0	
Actions propres			0	
Autres titres	369 804		369 804	278 223
Instruments de trésorerie			0	
Disponibilités	35 868		35 868	133 589
Charges constatées d'avance (3)	2 051		2 051	2 427
Total II	606 691	248	606 443	581 807
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL	892 621	119 525	573 096	648 559
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à moins d'un an (brut)				



Commissaire
aux comptes
Membre de

PASSIF	31/12/21	31/12/20
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	40 525	40 525
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation & équiv.		
RESERVES		
Reserves statutaires ou contractuelles		
Reserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau (d)	209 895	64 557
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	68 643	145 338
Situation nette	319 062	250 420
Fonds propres conceptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	319 062	250 420
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés	8 500	12 634
Total II	8 500	12 634
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	57 032	51 508
Total III	57 032	51 508
DETTES (1) (g)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés (f)	36 875	85 129
Dettes fiscales et sociales	57 570	120 959
Autres dettes	13 164	82 846
Produits constatés d'avance (1)	40 892	44 863
TOTAL IV	188 501	333 797
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	573 095	648 558

IZEMA
Commission

RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

L'année 2021 a été une nouvelle fois marquée par la pandémie. Les activités ont dû être adaptées selon les différents protocoles et décrets, certaines ont été fermées, d'autres ont pu continuer .

L'impact du COVID

La pandémie a demandé beaucoup d'adaptation dans le fonctionnement des ACM de la MJC.

Tout d'abord, les différents protocoles sanitaires ont demandé aux équipes de s'adapter en permanence : Cours de récréation distinctes selon les niveaux, pas de brassages de classes, peu d'échanges entre les enfants.

Les absences pour cas contacts ou les fermetures de classes sur les accueils périscolaires ont entraîné des conséquences sur la gestion du périscolaire : Equipe instable et non complète avec de nombreux remplacements (8 CDD en juin 2021 et 4 CDD en septembre 2021).

L'accueil jeunes des vacances d'avril 2021 a été fermé pendant toutes les vacances et pendant 15 mercredis.

L'ALSH enfance a fonctionné seulement pour les personnes prioritaires. Quant aux activités régulières, elles ont été impactées par la crise sanitaire par des fermetures d'activités en novembre 2020 et avril 2021.

Malgré les difficultés récurrentes liées à la crise sanitaire, les équipes d'animateurs enfance, jeunesse, et les techniciens d'activités régulières ont su s'adapter tout au long de l'année, être vigilants selon les différents protocoles et proposer des activités dans le respect du cadre règlementaire imposé.

Enfance – Périscolaire et ALSH

L'équipe enfance

36 salariés (CDI, CDII)

- 1 coordinatrice enfance,
- 4 responsables périscolaires,
- 3 animateurs permanents référents,
- 28 animateurs périscolaires,

Par rapport à l'année 2020, 3 postes vacants dus aux difficultés de recrutement.

Cette année, deux animatrices périscolaires ont évolué à des postes de responsables périscolaires.

L'accueil de stagiaires

Comme chaque année, la MJC Maison Pour Tous a accueilli des stagiaires soit sur du périscolaire, soit sur l'ALSH :

- 3 stagiaires de 3^{ème} issus du collège André Malraux,
- 10 stagiaires BAFA répartis sur les mercredis et les différentes vacances,
- 1 stagiaire service à la personne,

Les difficultés de recrutement

Le secteur de l'animation éprouve des difficultés à recruter sur les postes de CDII autant sur le périscolaire (Nombre d'heures peu élevées, heures coupées...) que sur l'ALSH avec des animateurs vacataires. Cette difficulté de

recrutement est nationale. Certains animateurs périscolaires ont travaillé pendant des mercredis, faute d'animateurs CEE.

Un travail sur les différents projets pédagogiques

En 2021, les projets pédagogiques ont été retravaillés. Ce travail initié en 2020 a continué pendant l'année 2021.

Jusqu'à présent, il existait un projet pédagogique pour l'ALSH et un projet pédagogique pour le périscolaire.

Pour l'ALSH, la répartition entre les responsables périscolaires des périodes de direction implique un fonctionnement différent selon chacun d'eux. Ses différents fonctionnements mis en place ne permettent pas une stabilité tant pour le public accueilli que pour les équipes d'animation. Forte de ce constat, l'équipe enfance permanente (4 responsables périscolaires, 3 animateurs ALSH et la coordinatrice) a échangé, discuté, débattu sur les différentes pratiques, les besoins et envies des enfants, les objectifs présents dans le projet éducatif et associatif et le fonctionnement global afin de fixer un cap commun.

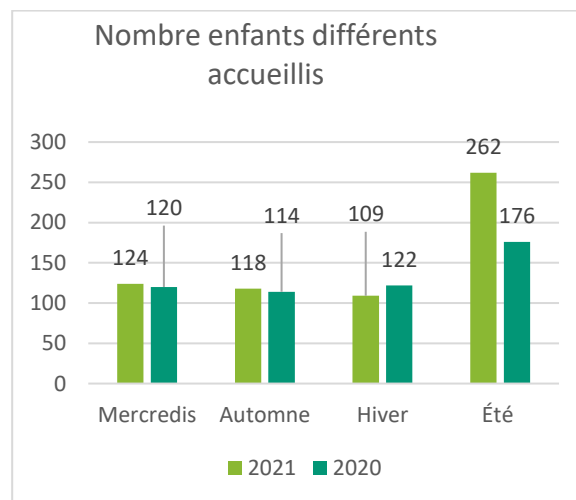
Concernant le projet pédagogique du périscolaire, depuis 2018, celui-ci n'a pas évolué et il est commun aux 4 écoles. Après 3 ans d'expérience du périscolaire, est apparu nécessaire de mettre en place des projets pédagogiques différents selon les écoles tout en gardant un tronc commun. Ainsi, après avoir évalué les objectifs pédagogiques, les objectifs opérationnels ont été travaillés dans les 4 équipes d'animation périscolaires. Ce travail dans les équipes a permis aux animateurs périscolaires de s'investir dans le projet, de se

l'approprier pour mettre en place des activités en adéquation avec celui-ci.

ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement)

L'ALSH est ouvert toute l'année pendant les vacances scolaires (Sauf les vacances de fin d'année) de 7h30 à 18h30 et les mercredis pendant les semaines scolaires de 11h30 à 18h, soit pour l'année 2021 104 journées d'ouverture (Hors période de Noël en 2020/2021 (34 mercredis, 41 jours pendant la saison estivale, 29 jours pendant les petites vacances).

Le nombre d'enfants accueillis a été légèrement en augmentation les mercredis et les vacances d'automne. Pendant les vacances d'été, nous constatons une augmentation de la fréquentation de nouveaux enfants sur l'ALSH (86 enfants différents supplémentaires par rapport à 2020, soit 32 % par rapport à 2020).



L'accueil se déroule sur deux sites : l'école Stravinski pour les mercredis et les petites vacances et au Lycée Porte de Chartreuse pendant les vacances d'été.

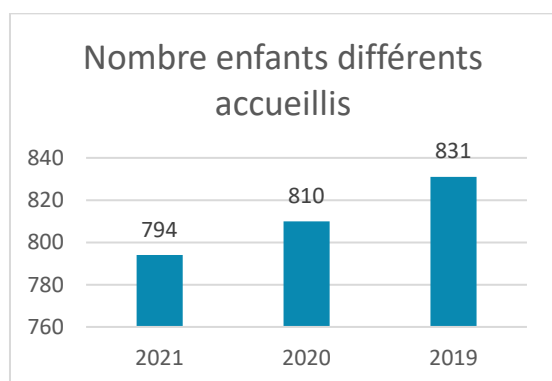
Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial, pour les Voreppins comme pour les

extérieurs afin de permettre à chaque famille l'accès à l'accueil de loisirs.

Périscolaire

Chaque accueil périscolaire est déclaré à la SDJES. Ces 4 accueils périscolaires sont dirigés par 4 responsables.

Pendant l'année 2021, 794 enfants différents ont été accueillis, soit une baisse de 2 % par rapport à 2020 et de 5 % par rapport à 2019.



Pour les TAP, 11 techniciens d'activités interviennent sur les accueils périscolaires, 5 Voreppins et 6 extérieurs.

Les projets

Périscolaire

En septembre 2021, le projet « En périsco, c'est toi qui décides – Conseil d'enfant » a été initié à l'école Debelle. L'objectif de ce projet est de permettre aux enfants d'être acteurs et auteurs de leur temps, de prendre conscience du coût du matériel, de se rendre compte de l'organisation d'un accueil périscolaire pour mieux appréhender les décisions des encadrants parfois mal comprises.

En décembre 2021, le périscolaire de l'école Stendhal a participé au projet « Boite à cadeaux ». Ce projet national a pour but de donner des objets de nécessité dans une boîte à chaussures pour les personnes dans le besoin.

Les boîtes récoltées ont été distribuées à la Croix Rouge et à l'espace Rosa Parks.

Dans tous les accueils périscolaires, à chaque fin d'un cycle, une fête est organisée.

ALSH

Pendant les vacances d'Automne 2021, les enfants de 9/12 ans ont créé une fresque du climat avec un intervenant extérieur. Cette fresque leur a permis de prendre conscience de la transition écologique.

Chaque période de vacances scolaires a un thème différent qui sert de fil rouge. Le planning d'activités est créé en fonction de ce thème.

Pendant les petites vacances, les groupes ont pu participer à 2 sorties.

Pendant les grandes vacances, 1 sortie par tranche d'âge est prévue par semaine. De plus, des sorties à la piscine le mardi et vendredi matin sont possibles pour les 6/12 ans.

Enfin, pendant toutes les vacances scolaires, des sorties à Voreppe ont lieu : Ludothèque, Cinéma, Médiathèque, Parc Lefrançois, Gymnase Pygneguy.



Action passerelle

La passerelle a pour objectif un accueil spécifique des 9-12 ans et le développement de liens avec le secteur jeunes. L'action passerelle est une réponse adaptée aux besoins spécifiques de ces pré-ados : Demande de cadre de la part des parents mais demande d'un fonctionnement différent de l'ALSH spécifiques au sein de l'ALSH, une organisation axée sur des projets pendant les vacances, des sorties en

minibus et donc un petit groupe et des liens avec l'accueil jeunes. Ce lien se concrétise par des sorties communes entre les 9-12 ans et les jeunes. Les animateurs jeunesse viennent également passer du temps sur l'ALSH pour renforcer les liens pré-ados.

Cette année l'action passerelle a été mise en place avec 1 activité en commun à chaque période de vacances, sauf pendant les vacances de printemps à cause du confinement.

Perspectives 2022

Pendant l'année 2021, la MJC a candidaté pour la nouvelle DSP des ACM de la commune. Malheureusement, elle n'a pas été retenue.

Accueil jeunes 11/17 ans

L'équipe jeunesse

L'animateur engagé en février 2020 a démissionné en mars 2021. Il a été remplacé par un responsable jeunesse, connu par les jeunes car ancien entraîneur du club de basket. L'équipe a été complétée en avril 2021 par une animatrice jeunesse qui a débuté une formation BPJEPS en novembre 2021.

Espace Jeunes du mercredi

Accueil libre et gratuit tous les mercredis après midi hors vacances scolaires. Cet accueil permet une rencontre, un échange avec les jeunes. Chacun est libre de venir et partir. Cet accueil se déroule en même temps que les activités régulières jeunes ce qui permet aux animateurs de rencontre de nouveaux jeunes et aux jeunes de se renseigner sur cet espace.

L'accueil jeunes a été ouvert du mercredi 23 septembre au mercredi 30 juin 2021, soit 21 mercredis ouverts (fermeture pendant 15 mercredis à cause du Covid). 86 jeunes différents sont venus, avec une fréquentation

variable de 8 jeunes à 30 jeunes, soit en moyenne 16 jeunes.

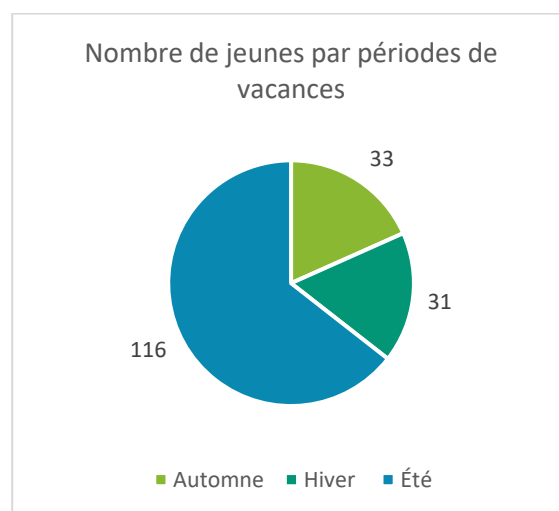
L'accueil jeunes a également été ouvert pendant 6 samedis et 8 vendredis : 1 sortie à la neige, 1 sortie randonnée, 1 sortie au parc d'attraction, 2 ciné-débat, 2 soirées casino et 3 soirées jeux de société proposées en partenariat avec l'Espace Rosa Parks. Ces sorties ont rencontré un succès mitigé due à la crise sanitaire mais 35 jeunes différents ont pu être accueillis tous entre 11 et 14 ans.

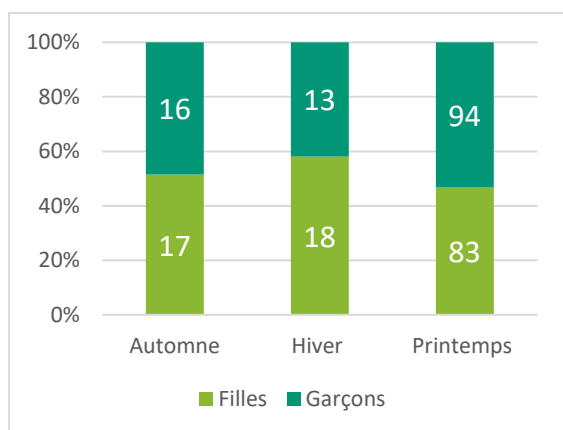
Les vacances scolaires

Pendant les vacances scolaires, des activités journalières sont proposées en fonction de la période de l'année. Les propositions sont variées pour favoriser la participation du plus grand nombre et la mixité des publics.

Nous observons également une mixité entre les filles et les garçons.

Pendant les vacances d'été, l'accueil jeunes est fermé du 2 août au 20 août 2021. 34 activités journalières ont été proposées : 25 réalisées, 5 annulées à causes des conditions météorologiques dont 4 remplacées par d'autres activités, 4 activités annulées faute d'inscrits.





Les projets accompagnés

Depuis plusieurs années, la MJC MPT favorise la construction et la mise en œuvre de projets par les jeunes eux-mêmes. C'est un espace de responsabilisation, d'apprentissage du débat, de la prise de décision collective et d'épanouissement à travers la réalisation de projets qui les motivent. Cette démarche leur demande de l'implication dans la durée et une capacité à se projeter. Tous les éléments du projet sont préparés par les jeunes : Les activités, le lieu, la durée, la période, l'hébergement, le budget...

En 2021, 3 projets ont été construits :

- Séjour « Verdon » du 19 au 23 juillet, 13 jeunes de 13 à 14 ans, dont 5 filles et 8 garçons,
- Séjour « Bord du lac d'Annecy » du 23 au 27 juillet, 12 jeunes de 11 à 14 ans,
- Séjour « Court métrage » au bord du lac d'Annecy du 23 au 27 juillet, 8 jeunes de 13 à 15 ans,

Aller vers

Les animateurs jeunesse se déplacent dans différents lieux pour être en contact avec eux, connaître leurs envies, leurs besoins :

- Permanence au collège tous les jeudis de 12h à 14h : 21 jeudis de présence et 12 jeudis de fermeture à cause du

COVID. Le but est de présenter et de promouvoir les activités de la MJC et de l'accueil jeunesse, de tisser du lien avec les 11-14 ans, de favoriser l'émergence de projet d'activité,

- Participation et construction par les animateurs à des animations locales telles que les animations d'été aux parcs, l'initiation au parapente,
- Organisation de soirée jeux de janvier à juin en partenariat avec l'Espace Rosa Parks.

L'éducation à l'image

L'animateur éducation à l'image propose à chaque période de vacances scolaire une semaine de stage de court-métrage. Le but est de permettre aux jeunes 12/17 ans de développer un esprit critique par rapport aux images diffusées en permanence.

Il propose également un stage de court métrage à l'ALSH 3/12 ans à chaque période de vacances scolaire.

Plusieurs projets concrets ont été réalisés entre septembre 2020 et juin 2021 :

- Réalisation en octobre 2020 « Enquête épineuse », dans le cadre des ateliers Passeurs d'Images en partenariat avec la ville de Voreppe,
- Réalisation pendant les vacances d'été « Corporation »,
- Avril 2021, Festival « Cap sur le Court » en live via la plateforme de streaming Switch, en partenariat avec le Cinéma le Cap, festival animé par deux jeunes de la MJC,

Le film « La peste et le Corona » réalisé en juillet 2020 a reçu 3 prix à des festivals se déroulant en 2021 : Prix jeunes – 29 ans, Prix de l'interprétation féminine, Prix des jeunes

espoirs et Sélection pour le Festival national dans le cadre du Festival régional UCV7 à Aix les Bains. Il a été sélectionné au Festival national FFCV « Ciné en courts » et le film a reçu le Prix Jeunes Espoirs.

Séjours

Au total, 7 séjours ont eu lieu pendant l'été 2021 :

- 4 séjours pour les 11/17 ans, (Dont 3 dans le cadre des projets accompagnés),
- 2 séjours pour les 9/12 ans,
- 1 séjour dans le cadre de l'action passerelle 10/14 ans,

Le séjour passerelle 10/14 ans est **le séjour « Raid'Ados »**. Ce séjour est construit dans le cadre de l'UL des MJC Voironnais Chartreuse et la MJC de Voreppe y contribue fortement. « Raid'Ados » est un séjour sportif en équipe basé sur la coopération et le dépassement de soi. Il a réuni 95 jeunes originaires de tout le Rhône Alpes et des structures du Pays Voironnais. 25 jeunes Voreppins ont participé à ce séjour, dont 11 filles et 14 garçons, 5 pré-ados. Bon état d'esprit avec une compétition amicale, des encouragements mutuels et fair-play ainsi que du dépassement de soi.



Pour la première fois pendant l'année 2021, un séjour jeune en partenariat avec l'Espace Rosa Parks a eu lieu dans les Gorges du Verdon. Il a réuni 14 jeunes, 6 jeunes de la MJC et 8 jeunes de l'ERP (Dont 3 filles et 1 garçons). Le groupe est dynamique, autonome dans la vie

quotidienne et une bonne cohésion est née entre les jeunes des deux structures.

Pour les séjours enfance, sur les 3 séjours prévus, le séjour 6/8 ans a été annulé faute d'inscrits.

Le 2^{ème} séjour enfance « En quête d'aventure » a réuni 10 enfants de 9/12 ans. Se déroulant à Crémieux, les enfants ont été amenés dans un monde imaginaire médiéval.



Perspectives 2022

En décembre 2021, la convention d'objectifs et de moyens entre la municipalité et la MJC a été renouvelée pour les deux prochaines années. Elle cible principalement l'accueil jeunes 11/17 ans.

Activités Régulières

Les activités régulières ont une place importante dans l'épanouissement des personnes.

Au cours de l'année 2020/2021, **35 ateliers hebdomadaires** ont été proposés : 19 activités en direction des mineurs, 12 activités mineurs et adultes, 12 activités pour les adultes, soit un total de **45 créneaux**.

Les activités régulières pendant l'année scolaire 2020/2021 ont été impactées par la pandémie avec une période de confinement, l'adaptation face aux différents protocoles et couvre-feux et la fermeture de certaines selon leur catégorie.

Pendant la période de confinement de novembre 2020, certaines activités ont continué en visio (Danse, Guitare, Pilates). Lors

des périodes couvre-feu, certaines activités ont été décalées. De plus, les activités physiques et sportives, ne pouvant se faire en intérieur ont pu être déplacées en extérieur lorsque le temps le permettait. Au total, pour les activités mineures, 614 séances enfants de prévues, 119 annulées soit **495 séances réalisées**.

Comme pour l'année précédente, la MJC Maison Pour Tous a fait le choix de proposer aux adhérents trois propositions pour pallier l'absence d'activités régulières pendant le confinement ou pour les séances non rattrapées : Le remboursement au prorata, un avoir pour la saison prochaine et le don.

Pour finir, certaines activités sont animées par des bénévoles telles le Théâtre de l'Incident, l'Atelier Vidéo et l'atelier mémoire.

Travail avec les partenaires municipaux

La MJC a continué de **travailler en étroite collaboration avec le centre social, Espace Rosa Parks** sur diverses actions : Les soirées jeux, les sorties pour Tous, le lien avec l'accueil jeunes, le carnaval. Elle a poursuivi son investissement sur le LAEP (Lieu Accueil Enfant Parent), la petite planète et sur la coordination famille.

Avec le Cinéma Le Cap et Passeurs d'images, un film a été réalisé en octobre 2020 « Enquête épineuse ». 7 jeunes de 14 à 16 ans ont participé. Le court métrage a été projeté pendant le Festival Cap sur le court et à Passeur d'image. De plus, le Cinéma Le Cap est toujours partenaire sur le festival « Cap sur le court ».

Avec la délégation de service public pour les accueils collectifs de mineurs et la convention d'objectifs et de moyens, le travail avec le **service Education Périscolaire Jeunesse** s'est continué toujours dans la confiance afin

d'améliorer le service enfance et compléter les actions à destination de la jeunesse.

La MJC peut compter sur **le service Animation de la vie Locale et le soutien logistique** pour la réservation de salles, les demandes de matériel et les sollicitations pour notre participation aux événements de la commune.

L'appui assuré par les différents services municipaux, sans oublier **le service technique et l'entretien des locaux** sont d'une aide précieuse dans le travail quotidien de la MJC.

Les propositions festives et culturelles, actions en partenariat

Malgré l'animation de plusieurs événements, la MJC a continué de travailler sur l'organisation et/ou l'animation des temps forts tels que le Carnaval, les Voreppiades, les sorties familles, les soirées jeux, le forum des associations...

Vie associative

Les instances associatives ont réussi à se réunir tout au long de l'année, en présentiel quand les conditions sanitaires le permettaient et en visio lors des confinements, couvre-feux.

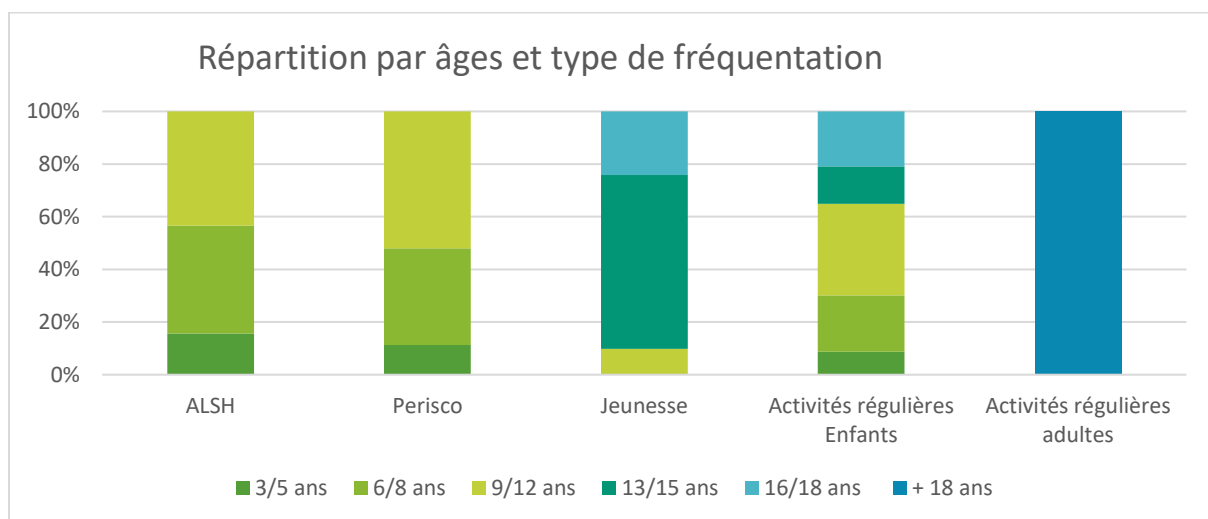
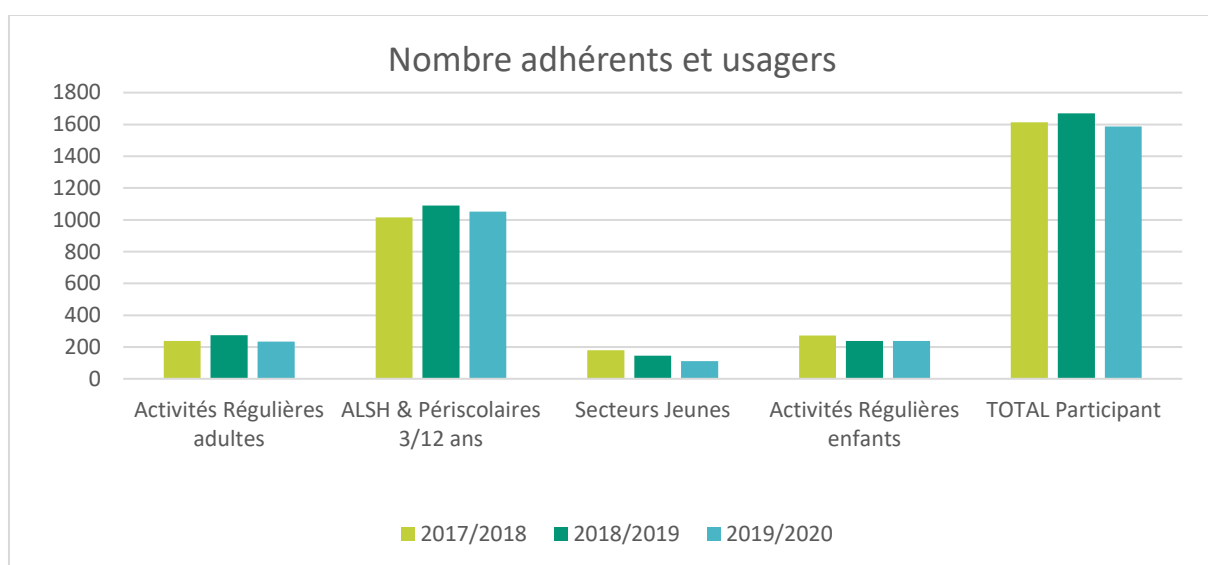
Les administrateurs ont été investis sur le dossier de la nouvelle délégation de Service Public et ont aidé les salariés dans la démarche.

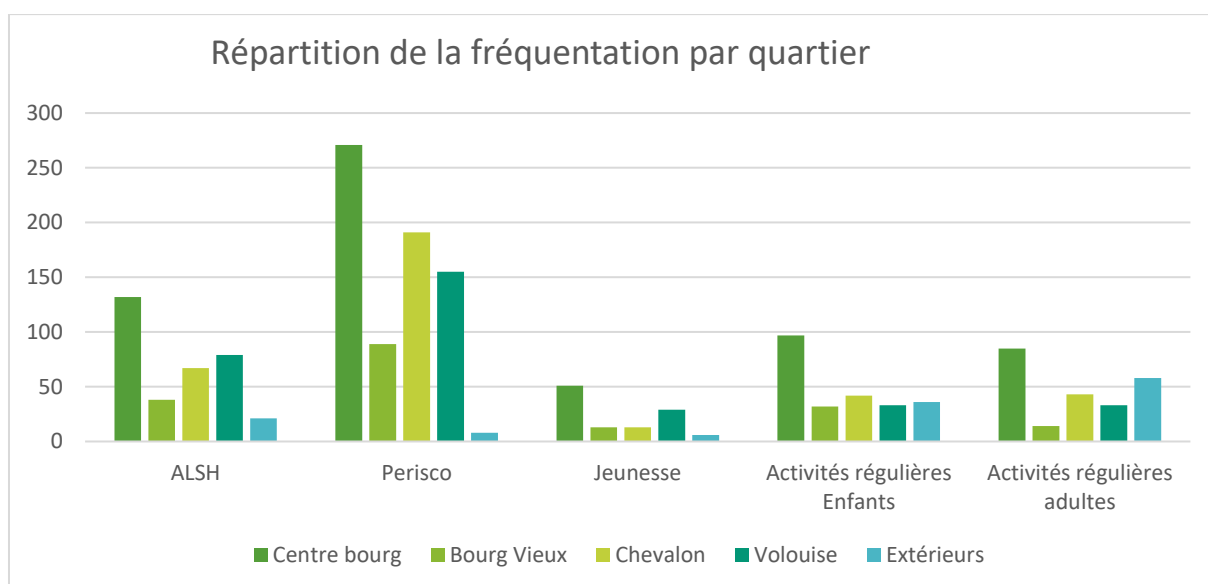
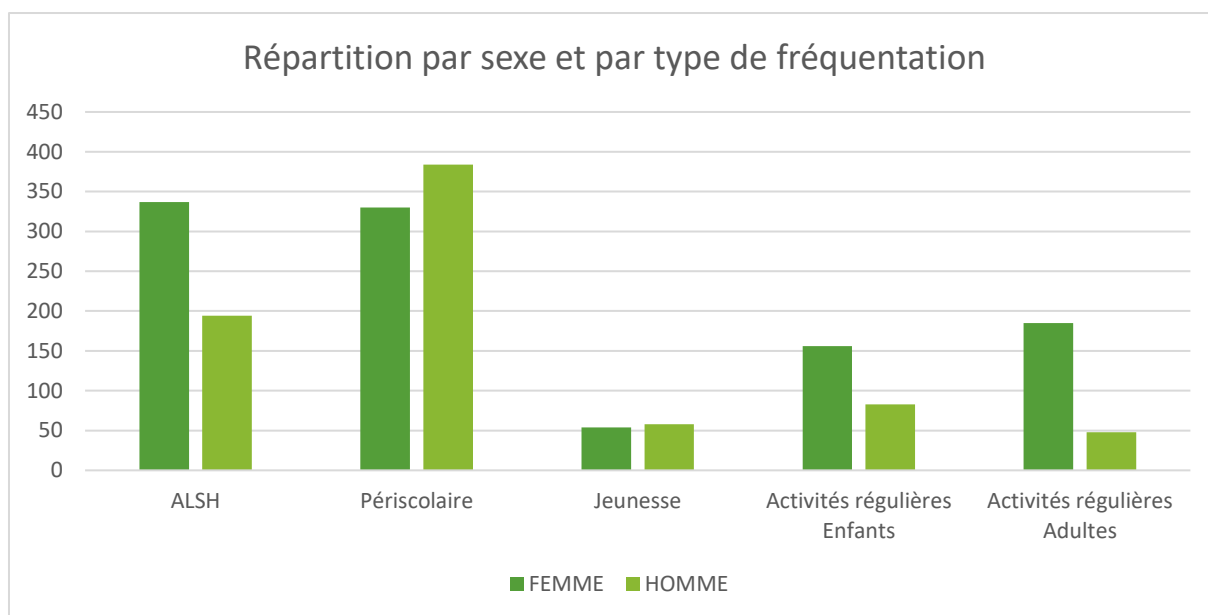
Le conseil d'administration et le bureau se sont réunis pour contribuer à la vie quotidienne et donner les orientations à l'équipe de salariés.

Pour rappel, **les commissions** finances, culture et animations, jeunesse et activités régulières ont pour mission d'accompagner et de mettre en place différents projets. Ces commissions sont ouvertes à tous les adhérents intéressés.

Quelques chiffres

Nombre d'adhérents-Usagers			
	2020/2021	2019/2020	2019/2018
Adhérents adultes	156	233	274
Accueils de loisirs et Périscolaires	1 141	1 051	1 089
Activités jeunes et Accueil adolescents	180	112	145
Activités régulières enfants	235	239	238
TOTAL PARTICIPANTS	1712	1 588	1 669





Avec le soutien de La Ville de Voreppe, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Direction départementale de la cohésion sociale, du Département de l'Isère et de la Caisse d'épargne.

